

**MONSIEUR WAROQUIEZ
6, RUE DU 19 MARS 1962
09220 – AUZAT**

VENTE DE PARCELLE

LA BREDE (33)

----oooOooo----

**ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE
PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION
MISSION G1**

----oooOooo----

Indice	Date	Objet	Rédigé par	Vérifié par	Validé par
A	16/11/2020	Première diffusion	S. Laclotte	I. Koné	A. Frizon

SOMMAIRE

1. GENERALITES	4
1.1. DONNEES GENERALES	4
1.1.1. INTERVENANTS	4
1.1.2. DOCUMENTS COMMUNIQUES	4
2. CADRE GEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DU SITE	5
2.1. DESCRIPTION DU SITE	5
2.1.1. OCCUPATION DU SITE	5
2.1.2. TOPOGRAPHIE	5
2.1.3. AVOISINANTS	5
2.1.4. GEOLOGIE	6
2.1.5. AUTRES CONSTATATIONS	6
3. MISSION CONFIEE A SOLTECHNIC	7
3.1. TRAVAUX DE RECONNAISSANCE	7
4. SYNTHESE DES RESULTATS	8
4.1. ANALYSE ET SYNTHESE GEOMECANIQUE	8
4.2. ANALYSES EN LABORATOIRE	9
4.3. RISQUE SISMIQUE	10
4.3.1. CLASSIFICATION	10
4.3.2. SOLS POTENTIELLEMENT LIQUEFIABLES	10
4.4. SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE	10
4.4.1. PERMEABILITE	10
4.4.2. DONNEES HYDROGEOLOGIQUES	10
4.4.3. INONDABILITE	11
5. PRINCIPES GENERAUX D'ADAPTATION	12
5.1. SOUTENEMENT	12
5.2. TERRASSEMENTS	12
5.3. NIVEAU D'EAU	13
5.4. VARIATIONS DE FACIES	13
5.5. POLLUTION	13
6. SUJETIONS PARTICULIERES	14

ANNEXES

- Annexe 1 (3 pages) : Conditions générales
- Annexe 2 (2 pages) : Plan de situation
Schéma d'implantation des sondages
- Annexe 3 (3 pages) : Résultats des sondages géologiques
Résultats des sondages pénétrométriques
Résultats des analyses en laboratoire

1. GENERALITES

A la demande de Monsieur NOMPAIX Bernard – 5 Avenue Adolphe Demons – 33650 LA BREDE, et pour le compte de Monsieur WAROQUIEZ Régis – 6 Rue du 19 mars 1962 – 09220 AUZAT la société SOLTECHNIC à la réalisation d'une mission d'ingénierie géotechnique préalable (Mission G1 selon la norme NFP 94-500 de novembre 2013 des missions géotechniques de l'USG) dans le cadre de la vente d'une parcelle située sur la commune de LA BREDE (33).

1.1. DONNEES GENERALES

Commune : LA BREDE (33)

Adresse : Le projet se situe chemin de la Borderie sous la référence cadastrale Am 31.

1.1.1. Intervenants

Maître d'ouvrage : Monsieur WAROQUIEZ.

Maître d'œuvre : Sans objet

Bureau d'Etude : Sans objet

1.1.2. Documents communiqués

Dans le cadre de cette étude, il nous a été transmis les documents suivants :

- Plan de situation du projet et parcelle cadastrale.

2. CADRE GEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DU SITE

2.1. DESCRIPTION DU SITE

2.1.1. Occupation du site

Le site est actuellement verge de toute construction, occupé par une surface en friche enherbée et arborée.



2.1.2. Topographie

La parcelle est grossièrement plat.

Nous ne disposons pas des plans du projet avec les cotes altimétriques.

2.1.3. Avoisinants

Le projet s'inscrit en zone rurale.

2.1.4. Géologie

La carte géologique au 1/50.000ème (feuille de PESSAC) indique que le site est constitué par les formations de versants composés de sables argileux à graviers épars colluvionnés (CFD (1)). Ces formations surmontent le substratum local datant du Miocène inférieur (m1a), les faluns de La Brède et Saucats.



2.1.5. Autres constatations

Selon la carte d'aléa de retrait gonflement réalisée par le BRGM, la zone d'étude est classée en aléa fort.

Sur le plan sismique, le site appartient à la zone 1 : sismicité très faible, depuis le 01 mai 2011.

Depuis cette date, l'EC8 est applicable au projet.

La parcelle n'est pas située dans un territoire à risque important d'inondation (TRI).

Notons également que la commune de LA BREDE n'est pas soumise à une PPRN Inondations.

3. MISSION CONFIEE A SOLTECHNIC

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'une mission géotechnique préliminaire (mission G1 selon la norme NFP 94-500 de novembre 2013 des missions géotechniques de l'USG annexée en fin de rapport).

L'intervention de SOLTECHNIC porte sur les points suivants :

- Réaliser les investigations in situ,
- Assurer le suivi et l'exploitation des résultats,
- Définir la spécificité du site et identifier les risques pour les futurs ouvrages.

3.1. TRAVAUX DE RECONNAISSANCE

La campagne de reconnaissance a consisté en l'exécution de :

- **Deux (2) sondages géologiques à la tarière 150 mm notés T1 et T2**, menés jusqu'à 6,0m de profondeur afin de préciser la lithologie du site,
- **Deux (2) sondages au pénétromètre dynamique notés P1 et P2** menés jusqu'à 6,0m de profondeur et destinés à définir les caractéristiques mécaniques des sols en place.
- **Une (1) série d'analyses en laboratoire**, avec mesure de la teneur en eau et détermination des limites d'ATTERBERG.

On trouvera en annexe :

- L'implantation des sondages,
- Les résultats du sondage géologique,
- Résultats des sondages pénétrométriques,
- Les résultats des analyses en laboratoire.

4. SYNTHÈSE DES RESULTATS

4.1. ANALYSE ET SYNTHÈSE GEOMECANIQUE

L'implantation des sondages et essais in situ est présentée en annexe 2. Elle a été définie par nos soins sur la base de l'implantation du projet et l'accessibilité au site.

La profondeur des différents horizons est donnée par rapport au niveau du terrain naturel tel qu'il était au moment de la reconnaissance (noté T.A., terrain actuel par la suite).

Les sondages géologiques T1 et T2 ont permis de mettre en évidence, la lithologie suivante :

- Une couche de terre végétale de 0,2m/0,3m d'épaisseur,
- Des argiles sableuses grises et marron jusqu'à 1,4m/1,5m de profondeur,
- Des sables grossiers graveleux légèrement argileux gris jusqu'à 48m/5,0m de profondeur,
- Des argiles marbrées grises et marron identifiées jusqu'à la base des sondages (6,0m de profondeur par rapport au T.A).

Les sondages géologiques ont mis en évidence la présence d'un niveau d'eau situé entre 2,75m et 3,0m de profondeur, le jour de notre intervention en octobre 2020.

Sur le plan mécanique et au-delà de l'horizon végétalisé, d'après les caractéristiques pénétrométriques, la consistance des formations rencontrées est (description élaborée sur la base de la norme NF P 94 011 d'août 1999) :

- Plastique à très ferme au sein des argiles sableuses,
- Moyennement dense à dense au sein des sables grossiers graveleux,
- Très ferme au sein des argiles bariolées.

Les résultats des investigations géologiques et pénétrométriques sont présentés en annexe.

4.2. ANALYSES EN LABORATOIRE

Les analyses en laboratoire ont été réalisées sur des échantillons remaniés prélevés en T1 en cours de foration à 1,0m de profondeur par rapport au T.A.

Les analyses révèlent un matériau moyennement sensible à la dessiccation ($I_p = 25,7$) et aux mouvements de gonflement-retrait.

Les résultats des analyses sont présentés en annexe.

Les résultats des analyses sont présentés en annexe.

4.3. RISQUE SISMIQUE

4.3.1. Classification

Eurocode 8

D'après le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010, le projet se trouve en zone de sismicité 1 (sismicité très faible), avec $a_{gr} = 0,4 \text{ m/s}^2$.

Le sol est de classe C.

Le paramètre S est 1,5.

4.3.2. Sols potentiellement liquéfiables

L'analyse de liquéfaction n'est pas menée dans les zones de sismicité 1 et 2.

4.4. SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE

4.4.1. Perméabilité

Aucun essai spécifique n'a été réalisé.

4.4.2. Données hydrogéologiques

Le sondage géologique a permis d'identifier de niveau d'eau situé entre 2,75m et 3,0m de profondeur, le jour de notre intervention en octobre 2020.

Notons que ces observations ne constituent qu'un état ponctuel et ne préfigurent pas le niveau rencontré en phase travaux.

SOLTECHNIC	MONSIEUR WAROQUIEZ VENTE DE PARCELLE LA BREDE (33)	RS 01 ind A Page : 11 / 25
-------------------	--	--------------------------------------

4.4.3. Inondabilité

Des informations précises sur le risque d'inondabilité peuvent être fournies dans les documents d'urbanisme et dépendent des travaux de protection réalisés, donc susceptibles de varier dans le temps.

S'agissant de données d'aménagement hydraulique et non de données hydrogéologiques, elles ne font pas partie de notre mission d'étude.

5. PRINCIPES GENERAUX D'ADAPTATION

La lithologie du site est caractérisée par la présence en surface d'une couverture végétalisée jusqu'à 0,2m/0,3m puis par des formations alluvionnaires à jusqu'à 6,0m de profondeur.

La consistance des formations s'avère plastique à très ferme au sein des formations argilo-sableuses à sables argileux.

On note la présence d'un niveau d'eau situé entre 2,75m et 3,0m de profondeur au sein des sondages géologiques.

Dans le cadre d'un projet immobilier de type maison individuelle le choix du mode de fondation sera directement lié à la présence formations argileuses superficielles reconnues comme sensibles par les analyses en laboratoire.

Un mode de fondation superficielle d'ancrage suffisamment profond pour s'ancrer dans un horizon stable d'un point de vue hydrique est préconisé (fondations au sein des sables grossiers graveleux reconnus à partir de 1,4m/1,5m de profondeur).

Les investigations réalisées au stade AVP devront préciser cet aspect.

5.1. SOUTÈNEMENT

Sans objet en l'état actuel de notre étude.

5.2. TERRASSEMENTS

Les matériaux rencontrés sont des matériaux argileux, les opérations de terrassement pourront se réaliser avec des moyens classiques.

Aucun élément de grande taille n'a été identifié au sein des investigations.

5.3. NIVEAU D'EAU

Les investigations ont identifié un niveau d'eau situé vers 2,75m/3,0m de profondeur par rapport au T.A., le jour de notre intervention (octobre 2020).


Notons que ce niveau constitue une observation ponctuelle et peut être différent de celui observé en phase travaux.

5.4. VARIATIONS DE FACIES

Les fondations devront être établis au sein de matériaux propres et sains.

5.5. POLLUTION

Notre mission ne porte pas sur la possible présence de matériaux polluants sur le site.

	MONSIEUR WAROQUIEZ VENTE DE PARCELLE LA BREDE (33)	RS 01 ind A Page : 14 / 25
---	--	--------------------------------------

6. SUJETIONS PARTICULIERES

La présente mission n'implique qu'une obligation de moyens et non de résultats, sans engagement ni responsabilité sur les quantités, coûts et délais d'exécution des ouvrages qui entrent dans le cadre exclusif d'une mission d'étude géotechnique de projet G2 Phase AVP.

Les reconnaissances de sol procédant par sondages ponctuels, les résultats nécessairement extrapolés à l'ensemble du site laissent forcément des aléas (exemple : hétérogénéité locale), qui peuvent entraîner des **adaptations à l'exécution** qui ne sauraient être à la charge du géotechnicien.

Le présent **rapport et ses annexes** constituent un **tout indissociable**. La mauvaise utilisation qui pourrait en être faite suite à une communication ou une reproduction partielle ne saurait engager SOLTECHNIC.

Toute **modification** dans l'implantation, la conception, l'importance des constructions, les hypothèses prises en compte (voir § « Présentation » du présent rapport) peuvent conduire à des remises en cause de nos prescriptions et conclusions. Une nouvelle mission devra alors être confiée à SOLTECHNIC, pour réadapter ou valider par écrit le nouveau projet.

Tout **élément nouveau** mis en évidence lors de l'exécution des ouvrages et n'ayant pu être détecté au cours des reconnaissances de sol (exemples : dissolution, cavité, hétérogénéité localisée, venues d'eau, instabilité locale, etc ...) doit être signalé à l'organisme chargé du suivi géotechnique d'exécution car pouvant rendre caduques certaines des recommandations.

Fait à Bruges le 16 novembre 2020

Les conclusions du présent rapport ne sont valables que sous réserve des conditions générales d'utilisation du rapport géotechnique jointes en annexe.

ANNEXE 1

(3 pages)

CONDITIONS GENERALES

4.2.4 Tableaux synthétiques

Tableau 1 — Enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)		Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)		Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)		Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage		Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique

<p>L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.</p>
<p>ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)</p> <p>Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :</p> <p><u>Phase Étude de Site (ES)</u></p> <p>Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisnants avec visite du site et des alentours. — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs. <p><u>Phase Principes Généraux de Construction (PGC)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).
<p>ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)</p> <p>Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :</p> <p><u>Phase Avant-projet (AVP)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisnants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques. <p><u>Phase Projet (PRO)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisnants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités. <p><u>Phase DCE / ACT</u></p> <p>Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel). — Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique (suite)**ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G 4, distinctes et simultanées)****ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)**

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)

SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution

- Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).

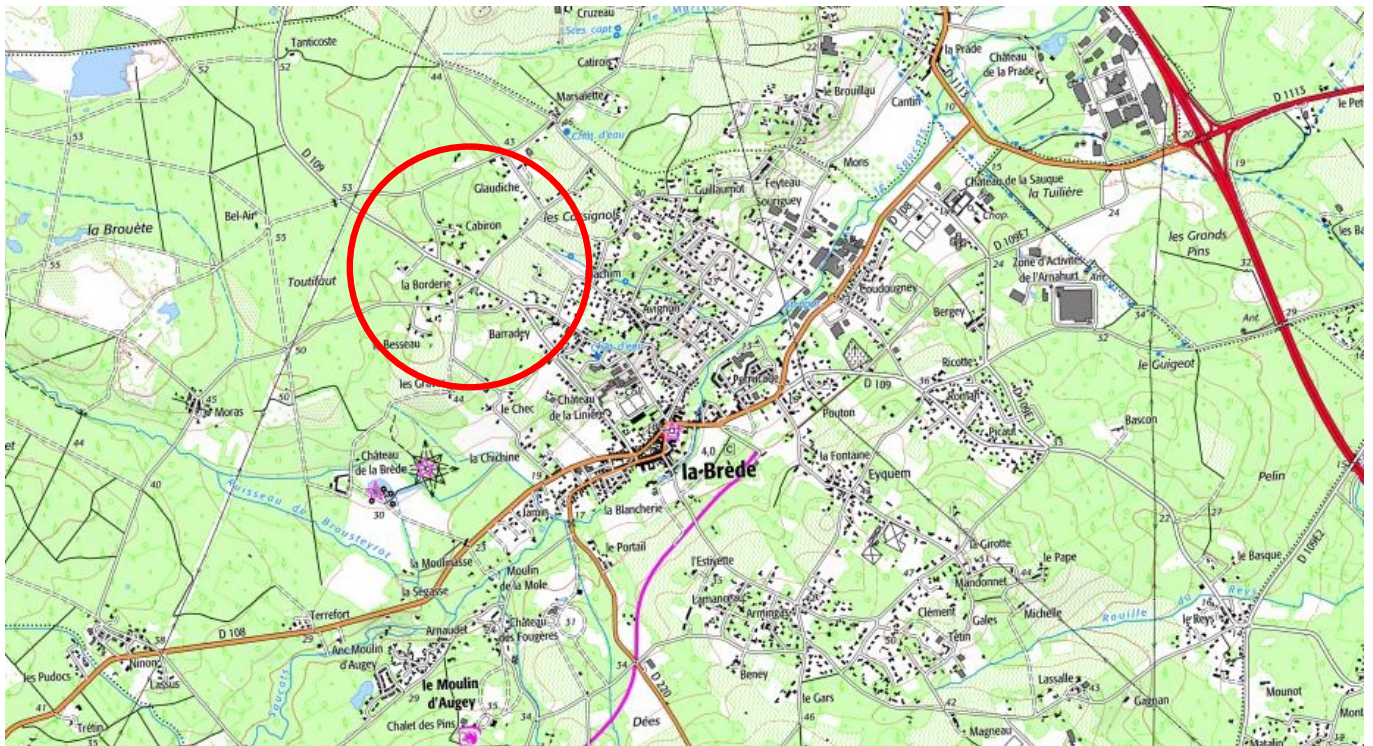
ANNEXE 2

(2 pages)

PLAN DE SITUATION

SCHEMA D'IMPLANTATION DES SONDAGES

Plan de situation



Département :
GIRONDE

Commune :
LA BREDE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC
Cité Administrative-Batiment B
14ème Etage 33090
33090 BORDEAUX CEDEX
tél. 05 56 24 85 97 -fax 05 56 24 86 21

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

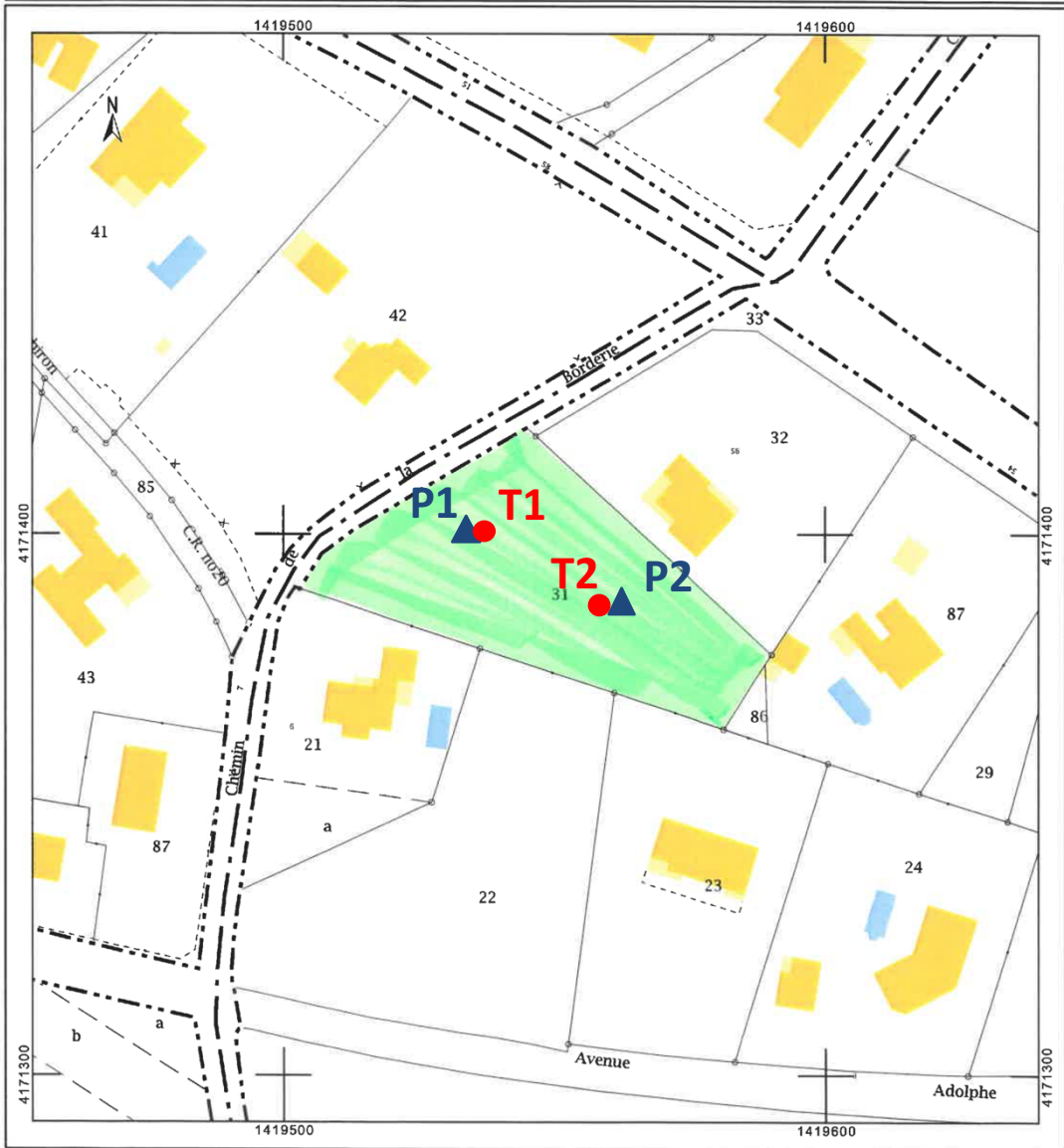
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 12/10/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



ANNEXE 3

(3 pages)

RESULTATS DES SONDAGES GEOLOGIQUES
RESULTATS DES SONDAGES PENETROMETRIQUES
RESULTATS DES ANALYSES EN LABORATOIRE

Dossier

LA BREDE - WAROQUIEZ

Date de début

29/10/2020 00:00:48

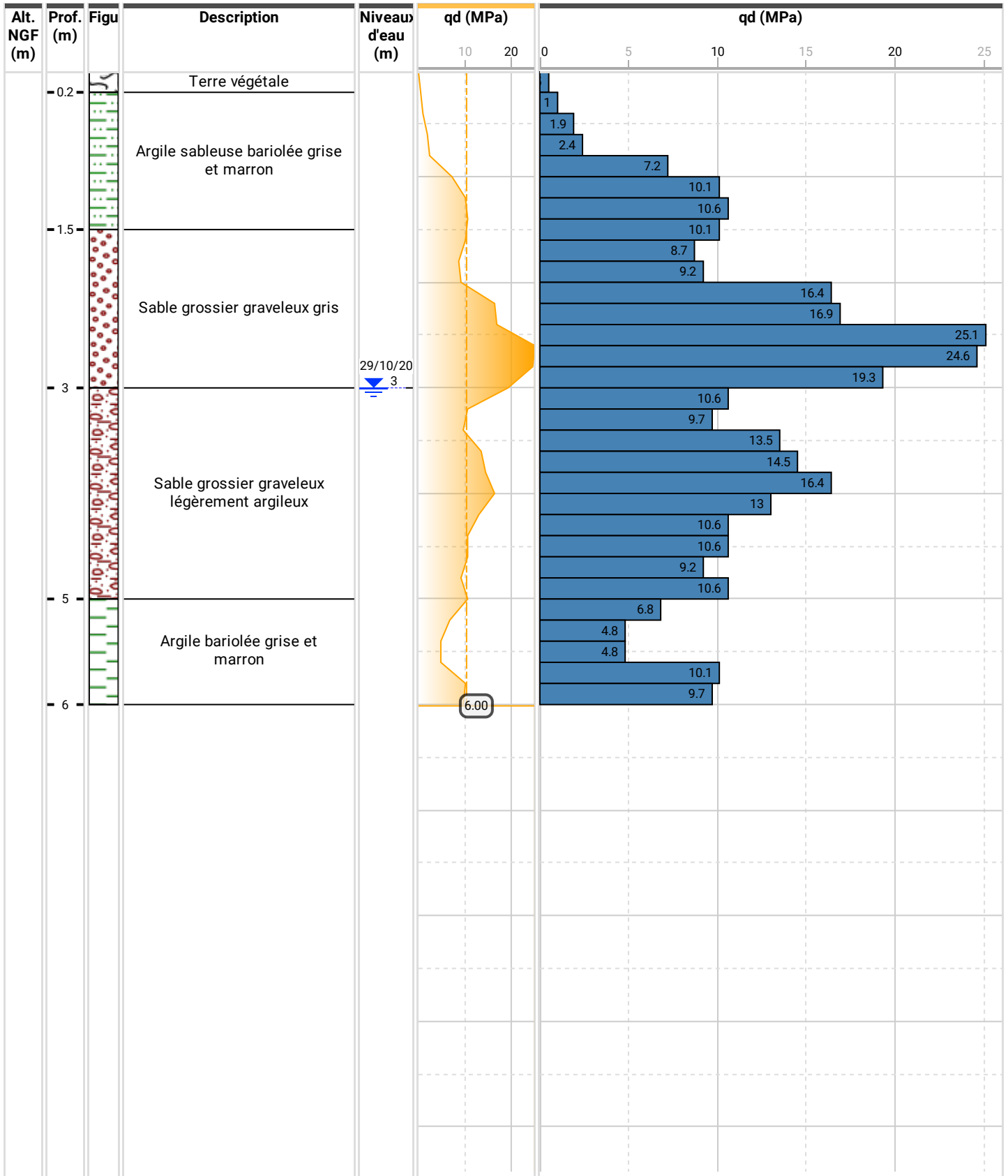
Forage

T1-P1

X

Y

Altitude (NGF)



Dossier

LA BREDE - WAROQUIEZ

Date de début

29/10/2020 00:00:48

Forage

T2-P2

X

Y

Altitude (NGF)

